

Recherches féministes



Diane-Gabrielle Tremblay (dir.) *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p.

Rachel Silvera

Volume 20, Number 2, 2007

Les féminismes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017617ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017617ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Silvera, R. (2007). Review of [Diane-Gabrielle Tremblay (dir.) *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p.] *Recherches féministes*, 20(2), 197–200.
<https://doi.org/10.7202/017617ar>

la différence des sexes au nom d'une amélioration de la démocratie et d'une adéquation à la doctrine républicaine française refusant le morcellement du corps politique (p. 249). Les contraintes découlant de l'obligation de traduire cette revendication concernant une présence numérique plus grande de femmes dans les institutions démocratiques dans des termes acceptables pour la culture politique française ont donc conduit les paritaires à un argumentaire qui n'est pas sans failles et qui pourrait difficilement être exporté hors de l'Hexagone. L'idée que seule la différence des sexes est universelle et que seule cette différence peut faire l'objet d'une demande de représentation au sein du corps politique ferme la porte à la possibilité de reconnaissance d'autres groupes.

L'égalité introuvable constitue certainement l'ouvrage de synthèse le plus complet à ce jour sur l'adoption de la loi sur la parité en France. Il consigne avec méthode et application la petite et la grande histoire autour de ce qui apparaît comme le grand dossier du féminisme français des années 90. Le travail est précis, minutieux, et n'emprunte pas de raccourcis. Le modèle d'analyse élaboré par l'auteure permet de dépasser la simple chronologie des événements et montre, à travers les discours des actrices et des acteurs présents sur le terrain, la manière dont la culture politique française a largement contribué à façonner le visage de cette intervention destinée à accroître la présence des femmes dans les lieux de pouvoir. Les éléments théoriques, empruntés à des approches très diverses, permettent de jeter un regard mieux éclairé sur un sujet, la parité en France, qui a déjà fait l'objet de plusieurs publications.

CHANTAL MAILLÉ
Institut Simone de Beauvoir
Université Concordia

⇒ **Diane-Gabrielle Tremblay (dir.)**

De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux.
Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p.

Le thème de la « conciliation » entre emploi et famille est une des questions d'actualité majeures. Partout en Europe et dans les pays occidentaux, se pose le défi de permettre aux couples – et notamment aux femmes – de participer de plus en plus au marché du travail, sans pour autant défavoriser la reprise des taux de fécondité, en recul dans bon nombre de pays. Ce défi n'est pas seulement celui de la famille et de l'emploi. Il faut également intégrer de nouvelles problématiques à l'articulation des temps sociaux : temps personnel, temps de loisir, temps citoyen, en plus du traditionnel dilemme entre temps professionnel et temps familial.

Le mérite principal de cet ouvrage collectif est justement d'aborder cet objectif sous un angle nouveau et beaucoup plus large : celui des temps sociaux. Il

ne s'agit pas seulement de se préoccuper d'une question qui reste centrale, soit celle de la compatibilité entre le travail et la famille, notamment pour les femmes, mais d'aller plus loin, comme le souligne Diane-Gabrielle Tremblay (p. 1) :

L'objectif de cette ouverture sur une politique des temps sociaux n'est pas de nier l'importance fondamentale de satisfaire les besoins des parents, puisque ceci demeure une responsabilité première de l'État, mais de souligner qu'il faut arriver à articuler l'ensemble de nos activités économiques et sociales [...] Cela nous amène aussi à interpeller de nouveaux acteurs, par exemple les municipalités, qui ont alors un rôle plus important à jouer.

Je citerai un second point important qui traverse l'ensemble des articles : la question du genre est omniprésente pour l'ensemble des auteures et des auteurs (on compte quatre hommes parmi les seize personnes qui ont participé à cet ouvrage). En effet, traiter des temps sociaux de la « conciliation » suppose d'interroger les logiques de genre, sous peine de renforcer les inégalités, si, comme le dit de façon directe Dominique Meda, cette question « reste considérée comme une question de femmes, voire de bonnes femmes » (p. 13)!

Partant d'un colloque qui a réuni sur ce thème de nombreux spécialistes de nationalités différentes (française, belge et canadienne), cet ouvrage a également le mérite incontestable d'ouvrir sur des comparaisons internationales (États-Unis, Québec, Europe mais aussi Japon). De plus, les approches théoriques (sur les enjeux du thème à l'étude, sur les modèles sociétaux) se mêlent à des expériences plus pragmatiques et à une somme impressionnante de données sur les dispositifs existants (notamment en matière de temps, de congés familiaux, de services à la personne).

Parmi les points d'intérêt importants et en même temps difficiles à mettre en œuvre, cet ouvrage interpelle également l'ensemble des acteurs visés : le rôle de l'État traité dans la plupart des articles (politiques du temps de travail, des congés, politique familiale et comparaisons entre modèles nationaux); le rôle des collectivités territoriales (politiques des temps de la ville, étudiées par Michel de la Durantaye et Nicole Brais); les stratégies des entreprises (politiques « favorables à la famille », développement de services à la personne, traitées par Hélène Lee-Gosselin et Marguerite Blais); le rôle des syndicats (actions en matière de « conciliation », examinées par Chantal Roy); la situation des ménages et des couples (temps des pères et des mères, abordé par Gilles Pronovost; cas des femmes immigrées (Natasha Normand et Diane-Gabrielle Tremblay); ou encore celui des « femmes au foyer » par Ruth Rose). Cette multiplicité d'acteurs et de niveaux d'intervention montre l'ampleur des enjeux, les difficultés inhérentes à l'application de telles politiques où se mêle le jeu de ces différents acteurs, dans des espaces temporels eux-mêmes divers.

Par ailleurs, la richesse de ce recueil de textes vient de la diversité des sources et des méthodes utilisées, notamment des enquêtes statistiques du type budget-temps ou encore des enquêtes plus qualitatives auprès de personnes salariées (comme Chronopost, en France), des enquêtes par entretiens individuels de groupes ciblés (sur les femmes immigrées au Québec) et des enquêtes auprès d'entreprises et d'organisations syndicales. Ou encore, la lecture et la présentation de textes juridiques, la référence à des politiques étrangères, la constitution de typologies de modèles en fait de politiques des temps et de politiques familiales. Cette richesse quant aux sources et aux méthodes est un apport considérable et montre la croissance de cette problématique dans les travaux de recherche actuels.

On l'aura compris : ce livre est une source incontournable d'outils, de réflexions en matière de temps sociaux. Quelques remarques peuvent néanmoins être formulées, sans pour autant remettre en cause la pertinence et l'orientation générale de l'ouvrage.

Question tout d'abord de terminologie : le terme « conciliation » ne fait pas l'unanimité, tout au moins en France. En effet, il sous-entend bien souvent la fin d'un conflit, une « harmonie souhaitable » entre ces temps de vie. Or tous les travaux, dont ceux qui sont présentés dans ce livre, démontrent au contraire les tensions, la permanence et l'accélération des conflits entre ces temps de vie, notamment pour les femmes actives et mères. Seule une auteure, Hélène Lee-Gosselin, évoque ce thème (p. 135). Cela n'est pas un point de détail. Au-delà de la terminologie, le terme « conciliation », adopté largement désormais, méritait un débat d'entrée de jeu dans l'ouvrage. Comme le montre Annie Junter-Loiseau (1999), spécialiste depuis fort longtemps de ce thème, derrière le terme « conciliation », se cache l'idée de concilier pour les femmes seulement leur rôle de mère et de salariée. L'existence des autres temps sociaux, le rôle des pères et des rapports entre les genres sont gommés, implicitement. Parler de l'articulation des temps sociaux permet de sortir (en partie seulement) de cette impasse.

Question par ailleurs d'évaluation : bon nombre de programmes et de politiques sont ici présentés dans le détail. Cependant, il me semble que la mesure et l'évaluation des résultats restent à faire. Prenons un exemple, celui des temps de la ville. Il s'agit de mettre en place une structure (bureaux des temps) où se réunissent l'ensemble des acteurs locaux en vue d'une meilleure harmonisation des temps (temps de l'entreprise, temps des services administratifs, temps scolaires, temps de transport, temps des associations). En France, à l'instar de l'Italie, des expériences sont en cours dans ce domaine (par exemple, à Rennes, à Poitiers, à Belfort). Toutefois, sur le plan de la participation des entreprises privées à cette démarche, élément incontournable d'une véritable réussite de cette concordance des temps, peu d'expériences présentent une réelle évaluation critique. De même, la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes paraît parfois secondaire dans certaines expériences (en France du moins). Il convient donc d'établir, avec le recul nécessaire, une véritable évaluation objective de tels dispositifs, sous peine de

n'en faire qu'un affichage, une pratique de communication de collectivités territoriales. L'ensemble du livre ne présente pas ce défaut, mais il n'y a pas de façon systématique une telle démarche, pourtant nécessaire.

Au regard de l'ensemble des apports généraux de l'ouvrage, mes critiques demeurent bien modestes. L'ouvrage reste une grande réussite et servira désormais de référence dans le champ des politiques des temps sociaux. Que l'ensemble de ces auteures et auteurs et, tout particulièrement Diane-Gabrielle Tremblay, en soient remerciés...

RACHEL SILVERA
Université Paris X

RÉFÉRENCE

JUNTER-LOISEAU, Annie

1999 « La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale : révolution temporelle ou métaphore des discriminations? », *Les Cahiers du genre*, 24 : 73-98.

⇒ **Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.)**

Le corps, entre sexe et genre.

Paris, L'Harmattan, Collection « Bibliothèque du féminisme », 2005, 170 p.

« Mon corps m'appartient » était l'une des affirmations politiques mises en avant durant les années 70 qui ralliait les diverses tendances du mouvement de libération des femmes. Elle connotait le droit à la sûreté, contenu dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, que l'on n'appelait pas encore les « droits de la personne ». Elle s'est notamment incarnée dans « Un enfant, si je veux, quand je veux », qui, alors, signifiait avant tout « Pas d'enfant, si je ne veux pas, quand je ne veux pas » et qui a été consacré par la reconnaissance du droit à la contraception et à la liberté de l'avortement. Elle ridiculisait l'idée du « devoir conjugal » et imposait celle que le viol est un crime contre les femmes. Elle a aussi donné l'élan au premier mouvement des prostituées.

Qu'est devenu ce corps-là dans les débats qui ont opposé « essentialistes » et « matérialistes »? Par la suite formalisés autour de « sexe » et de « genre »? L'objet de ce livre n'est pas de répondre directement à cette question. Il fournit plutôt des éléments précieux pour revenir sur la « question de la matérialité du corps » quand le recours au terme « genre » tend à imposer que « rien n'est naturel » et que « tout est construit » (p. 10). Il parvient à le faire sans céder à l'essentialisme – si souvent mentionné lorsqu'il s'agit désormais de penser le corps.